

Événement écoresponsable

Guide d'accompagnement – Choix de commandites écoresponsables



Organisateurs

Le but de ce document est de guider les organisateurs d'événements dans leurs choix de commandites en fonction des meilleures pratiques environnementales.

Une commandite peut être :

- un objet promotionnel (avec le logo de l'entreprise qui l'offre);
- un cadeau d'entreprise (ex. : objet pour remercier un partenaire);
- du matériel ou un service offert lors de l'événement (ex. : aliments offerts par une épicerie lors d'une fête de quartier).

Une commandite écoresponsable :

- est un élément **utile** à l'événement;
- génère le moins de déchets possible en respectant le principe des **4RV-E** :
 1. Repenser (« En avez-vous vraiment besoin? »),
 2. Réduire à la source,
 3. Réutiliser,
 4. Recycler,
 5. Valoriser (compostage),
 6. Éliminer (limiter l'enfouissement au minimum).



Questions à se poser :

	Oui	Non
1 Est-ce un élément nécessaire ou utile à la tenue de l'événement?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Est-ce un élément écoresponsable, qui répond au principe des 4RV-E?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Si ce n'est pas le cas, est-ce possible alors de trouver une solution de rechange écoresponsable?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Est-ce possible de refuser une commandite qui ne correspond pas aux valeurs écoresponsables de l'événement?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Objets promotionnels

Selon Équiterre, « Un produit promotionnel est considéré comme étant écologique lorsque les impacts environnementaux de sa fabrication (du berceau au tombeau) ont été minimisés. C'est le volet "éco" du mot "écoresponsable". Le volet "responsable" suggère que la fabrication de l'objet augmente les retombées positives sur la société ».

Événement écoresponsable

Guide d'accompagnement – Choix de commandites écoresponsables



Pour obtenir plus de détails, consultez le *Guide des produits promotionnels écoresponsables* d'Équiterre : <http://equiterre.org/solution/promo-ecoresponsable>

Types de commandites à privilégier (objets et services) :

- Vaisselle réutilisable, sinon compostable ou recyclable¹;
- Eau² en contenant de 4 litres et plus avec distributeur, voire avec une station d'eau mobile;
- Produits :
 - sains,
 - locaux ou du terroir,
 - provenant d'entreprises d'économie sociale,
 - qui n'ont pas ou peu d'emballage,
 - faits de matières recyclées ou recyclables;
- Carte-cadeau pour une activité ou un service;
- Billets de spectacle;
- Divertissement (ex. : musique, artiste, danse, halte-garderie, etc.);
- Promotion Web;
- Végétaux (plantes, fleurs).



Types de commandites à refuser :

- Produits non nécessaires ni utiles à l'événement;
- Contenants à usage unique (ex. : bouteilles d'eau, vaisselle, etc.);
- Objets fragiles, de faible qualité;
- Articles divers qui finiront dans le fond d'un tiroir après quelques jours;
- Contenants ou vaisselle en plastique n° 6, en mousse de polystyrène (styromousse) ou faits d'une autre matière refusée dans les collectes de la Ville de Laval.



Il est intéressant de noter que de plus en plus d'organismes et d'entreprises qui offrent des commandites privilégient les événements qui favorisent les pratiques écoresponsables.

¹ Consulter le *Guide d'accompagnement – Choix de vaisselle écoresponsable*.

² Consulter le *Guide d'accompagnement – Solutions de rechange aux bouteilles d'eau à usage unique*.